CAHIER C

SAMEDI 9 OCTOBRE 2010

www.leparisien.fr

N° 20553

## Ryanair pourrait quitter Marseille

**TRANSPORT.** Dans un document confidentiel, la compagnie low-cost envisage de fermer sa base marseillaise. Motif: sa mise en examen pour « travail dissimulé. »



Le départ de Ryanair de Marseille entraînerait la disparition de 120 emplois.

(LP/OLIVIER ARANDEL.)

e ne sont plus des paroles en l'air. La compagnie aérienne irlandaise à bas prix Ryanair, qui menaçait de partir de Marseille si la justice française mettait le nez dans ses affaires, est déterminée à faire ses valises. Le patron de Ryanair le confirme dans un courrier confidentiel signé le 4 octobre, soit une semaine après la mise en examen de son entreprise, notamment pour « travail dissimulé ».

« Nous allons rapidement annoncer des projets alternatifs qui impliqueront (malheureusement) de fermer notre base de Marseille et de relocaliser nos avions et notre personnel dans des aéroports non français », écrit Michael O'Leary dans ce courrier que « le Parisien » et « Aujourd'hui en France » se sont procuré. Offensif, le patron de Ryanair soupçonne les autorités françaises de privilégier le monopole d'Air France plutôt que les intérêts des passagers. Le parquet d'Aix-

en-Provence avait ouvert une information judiciaire en avril après une enquête de l'Office central de lutte contre le travail illégal, saisis par le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) et l'Union des navigants de l'aviation civile (Unac). Ces demiers accusent, entre autres, Ryanair de « dumping social » au motif qu'elle déclare ses 120 salariés français sous le droit social irlandais, comme elle le fait dans les 40 pays où elle est implantée.

## Ryanair assure 80 % du trafic du terminal

« Il y a travail dissimulé quand les employés ne sont pas déclarés. Or, ceux de Ryanair le sont en Irlande en parfaite conformité avec les règles européennes », réagit Claude Reichman, président du Mouvement pour la liberté de la protection sociale (MLPS), qui regrette que la « loi ne soit pas appliquée en France ».

A l'origine de l'ouverture d'un terminal

low-cost fin 2006, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) Marseille-Provence se montre inquiète. Le départ de Ryanair, qui assure 80 % du trafic de ce terminal, entraînerait la disparition de 120 emplois et fragiliserait 1 000 emplois indirects. « La moitié des vols serait supprimée. Le nombre de passagers passerait de 1,4 million à 700 000. Cela serait très mauvais pour l'activité touristique de la ville », fait-on valoir à la CCI, en soulignant que par sa seule présence Ryanair a généré 550 M€ de retombées sur Marseille et sa région.Contactée hier en Irlande, la direction de Ryanair n'a pas souhaité donner de précisions. Par ailleurs, l'entreprise doit aussi abandonner l'aéroport de Figari (Corse-du-Sud) pour l'hiver, la ligne entre Bruxelles et le sud de la Corse étant suspendue du jusqu'en avril.

> VALÉRIE HACOT ET GEOFFROY TOMASOVITCH